



E-learning d'anglais pour préparation au concours interne IAE – Session n°3

Éléments de contexte :

L'admission au concours interne Élève IAE, se compose d'une soutenance orale RAEP et d'une épreuve écrite d'anglais. Cette dernière épreuve consiste en un test de compréhension écrite au moyen d'un questionnaire à choix multiples, d'une durée de 30 mn. Le niveau d'anglais requis est le niveau B1 qui correspond au 3ème niveau d'anglais du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). Une préparation à cette épreuve écrite d'admission d'anglais est mise en place, au niveau national, par le BFCDC (MAA) et dispensée par l'INFOMA.

Objectifs :

- Améliorer sa compréhension écrite en anglais
- Améliorer son expression écrite en anglais

Public concerné :

Agents se préparant au concours interne IAE

Contenu proposé :

Cette formation se fait via un **e-learning, sur plateforme**, qui ouvre la possibilité de suivre plusieurs centaines de leçons, pour développer ses compétences de compréhension et d'expression écrite.

- Cette formation s'effectue **en autonomie, sans accompagnement direct**.
- Cependant la plateforme fournit des éléments d'évaluation et de progression, afin de guider l'agent dans son parcours.
- Un test de positionnement est proposé au départ.
- Le stagiaire peut se créer des notifications, choisir ses thématiques.
- Les cours sont progressifs.

Il est possible de suivre les leçons sur tablette et smartphone.

Dates :

Du 7 novembre 2022 au 13 janvier 2023

Date limite d'inscription :

Le 06/11/2022

Durée :

- **Ce e-learning est accessible durant 10 semaines. Le stagiaire peut suivre autant de leçons qu'il souhaite, sur la période des 10 semaines.**
- Comptez en moyenne 15 minutes par leçon.
- Durée moyenne totale de formation: **18 h**

Lieu :

Sur plateforme

Nbre de participants maximum :

20

Modalités d'inscription

1° étape: Inscription sur RenoiRH-Formation

Ou par fiche si vous n'êtes pas agent du MAA à envoyer à formco.infoma@agriculture.gouv.fr

2° étape: Validation par l'Infoma (vérification de la priorité de la demande)

3° étape: Activation de votre licence. Un mail vous sera transmis pour débiter votre parcours de formation sur plateforme.

Responsable pédagogique :

Cécile SOZET : cecile.sozet@agriculture.gouv.fr 04 87 25 97 21

Responsable administratif :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Frais d'inscription :

Code RenoiRH formation :

Stage NINPECF002 – Session 2022-00003